

DESHERBANT BIOCONTROLE EAJ

- Gamme désherbants

DÉSHERBANT DE BIOCONTROLE AVEC EMPLOI AUTORISÉ JARDIN



- **A base d'acide pélargonique, substance naturelle issu du géranium.**
- **Désherbant polyvalent : permet de traiter les allées de parcs, jardins, trottoirs (PJT), cultures florales, fruitières et légumières, arbres et arbustes...**
- **Herbicide de contact, action foliaire.**
- **Détruit la quasi totalité des mauvaises herbes, graminées et dicotylédones, annuelles ou vivaces et les mousses.**
- **Action très rapide, les adventices sèchent en quelques heures.**
- **Economique : 1L pur traite jusqu'à 110m².**

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide blanc laiteux, en émulsion aqueuse.
- Point d'éclair : non applicable.
- pH à 20°C : 4 environ.
- Densité à 20°C : 0,98 environ.
- Contient 237,59 g/L (24,3 % m/m) d'acide pélargonique.
- Agit par contact en détruisant la cuticule cireuse qui recouvre, comme une peau, les tiges et les feuilles. Privée de cette protection, la plante sèche en quelques heures et meurt sous l'action des rayons ultra-violettes solaires.
- Inscrit sur la liste des **produits de biocontrôle de la DGAL**.
- Participe à une démarche ZERO PHYTO, ne rentre pas dans le calcul des consommations de produits phytopharmaceutiques pour les collectivités (CEPP décret du 26/08/2016).
- AMM N°2140121 Emploi autorisé dans les jardins, Compo.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Respecter les doses d'emploi.

MODE D'UTILISATION :

- Pour un usage sur cours, allées ou terrasses, le produit ne laisse aucune trace sur les pavés et trottoirs à base de basalte, de granite ou de béton. La légère pellicule blanchâtre, qui risque de se déposer après le traitement, disparaîtra rapidement dès les premières pluies. Vérifier la compatibilité avec d'autres matériaux en effectuant un essai sur une partie cachée. Ne pas appliquer sur les dalles en résine ou marbres.
- Agiter le flacon avant utilisation.

- Ne pas traiter en présence de rosée : les adventices doivent être sèches avant l'application.
- Mettre un peu d'eau dans le pulvérisateur muni d'un cache herbicide.
- Agiter pour obtenir une préparation homogène.
- Appliquer le produit uniquement sur les mauvaises herbes présentes (par tache). Eviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines. Eviter toute pulvérisation vers les parties vertes des plantes à préserver.
- Pour une efficacité optimale, traiter en début d'infestation sur des mauvaises herbes jeunes et sèche, sur toute les faces de la plante et lorsque la température à l'ombre est comprise entre 12°C et 25° C.
- Rincer soigneusement le matériel utilisé et l'emballage vide, à 3 reprises et épandre les eaux de rinçage sur une parcelle préalablement traitée.

Doses de traitement :

- Traitements généraux - désherbage avant mise en culture et cultures installées. Destruction des algues et des mousses. Désherbage des arbres et arbustes (plantation pleine terre), cultures florales et plantes vertes, rosiers (pleine terre), cultures fruitières (cultures installées), cultures légumières et petits fruits (cultures installées). Usages non agricoles - désherbage allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières, voies de communication : **13 mL/m²**, soit 1,3 L de produit dans 10 L d'eau pour traiter 100m² (nombre maximum d'application par an : 4 sauf cultures légumières : 2).
- **Gazon** de graminées - lutte contre la mousse de graminées, traitement des parties aériennes à l'arrosage uniquement **9 ml/m²/1 L** d'eau, soit 0,09 L de produit dans 10L d'eau/ 10m². (1 traitement maximum par an).